



VILLERS
lès
NANCY

COMMUNE DE VILLERS-LES-NANCY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 25 mai 2020

DEPARTEMENT :
MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT :
NANCY

CANTON :
LAXOU

L'an deux mille vingt et le vingt cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Villers-lès-Nancy s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur François WERNER, Maire.

NOMBRE DE

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 32
- Pouvoirs : 01

Etaient Présents :

M. WERNER François, M. AIRAUD Olivier, Mme RAMPONT Valérie, M. BEGOUIN Didier, Mme DELUCE Marie-Claude, M. FAIVRE Patrick, M. KLOPP Stéphane, Mme TOUVENOT STEMMELEN Anne, M. PALTZ Gérard, Mme FLECHON-PAGLIA Christine, Mme LORRAIN Annie, M. JACQUEMIN Pascal, Mme GUERY Maryse, M. SIGRIST Francis, Mme PIERRON Véronique, Mme CHIPOT Marie-Hélène, Mme TILLY Pascale, M. TRASSART Jean-François, M. MANGEOL Bernard, M. MATHIEU Laurent, M. ANCEL Eric, M. FOLTZ Bertrand, Mme ENGEL Nathalie, Mme BCHINI Béatrice, Mme TEIXEIRA Stéphanie, M. PERROT Cyrille, Mme VERGNAT Anne-Marie, Mme BEAUSERT-LEICK Valérie, Mme SIMONIN Gilliane, M. AIT-MEZIANE Smail, M. BOIVIN Charles-Antoine, Mme MANGEON Sylvie

Objet :

**10 - DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL
MUNICIPAL AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS (4 À
8)**

Procuration :

Mme SOUVAY Blandine ayant donné procuration à M. AIRAUD Olivier

Exposé des motifs :

Aux termes des articles L. 123-6, R. 123-7 à R. 123-15 du code de l'action sociale et des familles, il ressort que le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est soumis à un principe strict de parité en ce qu'il doit contenir en nombre égal d'élus municipaux et de membres issus de la société civile.

Le C.C.A.S. est présidé de droit par le Maire.

Les représentants du Conseil Municipal sont élus en son sein au scrutin secret, de listes à la proportionnelle au plus fort reste.

En application de la délibération précédente,

Le Conseil Municipal a décidé :

- de désigner huit de ses membres en qualité d'administrateurs du C.C.A.S:
- Christine FLECHON-PAGLIA

Béatrice BCHINI

- Marie-Hélène CHIPOT
- Véronique PIERRON
- Bertrand FOLTZ
- Patrick FAIVRE
- Sylvie MANGEON
- Anne-Marie VERGNAT

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.
Fait à Villers-lès-Nancy, le 26 mai 2020.**



Le Maire

François WERNER